

Communiqué de presse de l'Assemblée des Syndics de Terre Sainte

Chavannes-des-Bois, le 25 septembre 2024

Les Municipalités de Terre Sainte soutiennent le projet de construction de la 3^{ème} voie autoroutière entre l'échangeur du Vengeron et la sortie de Nyon.

La votation du 24 novembre 2024 concerne six projets d'infrastructure routière en Suisse visant à éliminer les goulets d'étranglements et à fluidifier le trafic sur les tronçons autoroutiers particulièrement chargés, dont les 19 kilomètres de l'A1 entre Nyon et le Vengeron. Etant directement concernées, les Municipalités de Terre Sainte tiennent à exprimer leur avis favorable au projet.

Elles estiment que l'adaptation du tronçon de l'A1 est nécessaire au vu du développement très significatif de la population de la région et de France voisine. Le nombre d'habitants a en effet plus que quadruplé depuis l'inauguration de l'autoroute entre Lausanne et Genève en 1964, alors qu'aucun investissement y relatif n'a été consenti ces 60 dernières années. On notera que la dépense pour les six projets d'infrastructure en question sera financée entièrement par un fonds national qui est alimenté par les automobilistes.

L'A1 est aussi l'artère principale du dynamisme et de l'attractivité économique de l'arc lémanique et la plus longue route nationale de Suisse. Or, elle est de plus en plus surchargée entre Nyon et Genève. Au moindre accident ou lors de travaux, l'embouteillage est tel qu'une bonne part du trafic est reportée sur les villages environnants provoquant bouchons et nuisances. Il est donc important que ce tronçon d'infrastructure routière soit modernisé pour éviter les pertes de temps et assurer une fluidité du trafic routier.

S'il est primordial de développer les transports publics, ces derniers ne pourront à eux seuls résoudre les problèmes de mobilité dans notre région. L'essentielle adaptation du réseau ferroviaire entre Lausanne et Genève n'est d'ailleurs pas prévue avant 2050. S'opposer à la réalisation d'une 3^e voie autoroutière relève aussi d'une vision purement urbaine de la mobilité qui ne tient pas compte des villages périphériques qui dépendent encore en grande partie de la mobilité individuelle. Il convient donc de soutenir l'adaptation rapide et ponctuelle du réseau routier tout en soulignant la nécessité de développer également les autres types de transports.

Enfin, la jonction autoroutière de Coppet est particulièrement touchée par l'augmentation de voitures dans notre région. Les Municipalités de Terre Sainte accueillent donc avec satisfaction l'investissement fédéral qui permettrait aux transports publics de franchir la jonction en site propre et de fluidifier le trafic pour les autres usagers. Elles insistent cependant sur la nécessité d'une étude approfondie pour une sortie d'autoroute supplémentaire à la hauteur de Versoix.

En conséquence, les Municipalités de Terre Sainte encouragent la population à voter OUI le 24 novembre prochain.

Contacts

Alain Barraud, Syndic de Chavannes-de-Bogis, alain.barraud@chavannes-de-bogis.ch

Roberto Dotta, Syndic de Chavannes-des-Bois, r.dotta@chavannes-des-bois.ch